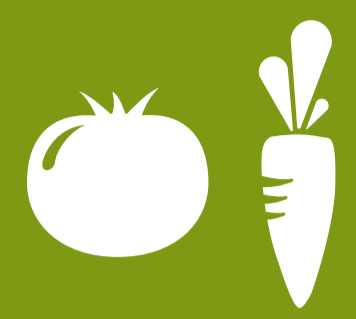


GROUPE 30 000 MELON SUD VENDÉE

ÉCOPHYTO
30 000 | RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



MARAÎCHAGE



SAU moyenne melon :
67 ha (12 à 140 ha)

SAU / UTH melon :
3,3 ha (3 à 3,7 ha)

- 6 exploitations depuis 2022
- Producteurs/expéditeurs de melons
- 5 producteurs labellisés HVE
- 1 producteur en AB sur une partie de son activité
- Terroir commun : terres argileuses et calcaires du Marais Poitevin
- Système de rotation avec les grandes cultures (précédent blé), locations de terres chez les céréaliers

LES LEVIERS MIS EN ŒUVRE

Lutte chimique

Réduction des doses, qualité de l'application des traitements

Contrôle biologique

Favoriser les défenses naturelles de la culture par l'emploi de phytostimulants et de produits de biocontrôle

EFFICIENCE

Se fixer des règles de décision

Optimiser les traitements

RECONCEPTION

Passer de « lutter contre » à « protéger de »

Recombinaison divers leviers agronomiques via le système de culture

SUBSTITUTION

Substituer le « chimique » par des alternatives

Contrôle génétique

Choix de variétés tolérantes aux maladies et ravageurs

Lutte mécanique

- Généraliser le binage pour la préparation des parcelles
- Adaptation d'outils pour le désherbage des inter-rangs

Aide à la décision

Suivi des conditions météo et de l'irrigation par des sondes pour une meilleure connaissance du risque sanitaire

TÉMOIGNAGE DU GROUPE

Engagés depuis les débuts du groupe 30000, nous sommes parvenus à réduire nos traitements grâce à une meilleure maîtrise des cultures (choix variétal, réduction de la fertilisation, ventilation des tunnels).

L'application de stimulants pour renforcer les défenses des plantes et les investissements réalisés dans les outils de pulvérisation performants (TWIN) ont permis d'avancer vers les économies de produits phytosanitaires.

Nous nous efforçons de traduire ces exigences dans nos cahiers des charges afin de satisfaire nos clients qui sont demandeurs de toutes ces évolutions.

Sandrine BOGERS des melons VENDELICE, à Chaillé les Marais.

LE PROJET COLLECTIF

- Limiter la moyenne de l'IFT fongicide-insecticide du groupe en dessous de 4
- Maintenir une activité économique rentable en respectant les équilibres fragiles du Marais Poitevin

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'Office français de la Biodiversité.